

No d'activité : 98612

Les avancées dans les soins pour la maladie artérielle périphérique (MAP)

Jeudi 26 mars 2026 de 12:00 à 13:00



Webinaire

[# 98612 Les avancées dans les soins pour la maladie artérielle périphérique \(MAP\) | Rejoindre une réunion | Microsoft Teams](#)



Président de séance

Dre Samantha Thonnard Karn

Message des organisateurs

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : [# 98612 Les avancées dans les soins pour la maladie artérielle périphérique \(MAP\) | Rejoindre une réunion | Microsoft Teams](#)

Horaire

12:00 - 13:00

Les avancées dans les soins pour la maladie artérielle périphérique (MAP)

Dr Pierre-Nicolas Perron, interniste vasculaire, CHUS

Objectifs

Les avancées dans les soins pour la maladie artérielle périphérique (MAP).

À la fin de la présentation le participant sera en mesure de :

- Décrire la présentation clinique et l'évolution naturelle de la MVAP;
- Identifier les mesures non-pharmacologiques à proposer à un patient souffrant de MVAP;
- Reconnaître l'importance d'un programme de marche spécifique à la MVAP;
- Identifier les traitements principaux des comorbidités qui peuvent avoir un lien sur la progression de la MVAP (dyslipidémie, hypertension, diabète); [l'objectif ici n'est pas d'avoir un cours sur chaque comorbidité mais de voir s'il y a des considérations particulières en contexte de MVAP, ex: statine peu importe le niveau de LDL ou autre]
- Sélectionner le traitement antithrombotique approprié;
- Nommer les indications de référer en spécialité

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 1,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Amgen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>